

AVIS PUBLIC

Autorisation EAU/AUT/18/1022 du 29 juillet 2019 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la stabilisation de la berge du cours d'eau « Our » en utilisant des moyens naturels à Tintesmühle, au nom et pour compte de Madame Florence Kirtz-Bertemes.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 5 août 2019

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

